



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

officines

Question écrite n° 111009

## Texte de la question

M. Bernard Debré attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur le projet de refonte des gardes pharmaceutiques à Paris proposé par l'agence régionale de santé d'Île-de-France. Il s'agit de mettre en place une nouvelle organisation des gardes assurées par les pharmaciens les dimanches et jours fériés en modifiant les ouvertures de jour. Si l'objectif est louable, il semble néanmoins faire peser des risques sur la qualité du service rendu à la population et entraînerait une augmentation de la consultation des services d'urgence. De plus, ce projet engendrerait des surcoûts importants pour la collectivité notamment du fait de l'augmentation de la consultation dans les services d'urgence médicale. Il souhaiterait savoir quelles suites le ministère envisageait-il de donner à ce projet.

## Données clés

**Auteur :** [M. Bernard Debré](#)

**Circonscription :** Paris (15<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 111009

**Rubrique :** Pharmacie et médicaments

**Ministère interrogé :** Santé

**Ministère attributaire :** Affaires sociales et santé

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 juin 2011, page 6227

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)